

LES
inspirations

ÉCO

SUPPLÉMENTS

MRE, UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT



PREMIÈRE RÉGION D'ORIGINE DE
L'ÉMIGRATION MAROCAINE, L'ORIENTAL
REVENDIQUE L'INVESTISSEMENT MRE

VOIR P.8-9



SPÉCIAL MRE



Un levier de développement constant

● Avec des transferts de fonds qui tournent autour de 50 MMDH chaque année, les MRE contribuent à faire tourner la roue de l'économie. Balance des paiements, banques, investissement... plusieurs secteurs profitent de cette manne intarissable.

La communauté des Marocains résidant à l'étranger a toujours été un véritable levier pour l'économie du royaume : transferts de devises, tourisme, investissement... À partir de leurs pays d'accueil, les quelques 5 millions de Marocains établis à l'étranger, soit près de 15% de la population marocaine, ont une impor-

tance capitale pour un certain nombre d'activités. En dépit du contexte difficile que traversent leurs pays de résidence, européens

Les transferts de fonds des MRE sont d'environ 50 MMDH par an.

notamment, l'apport des «Marocains du monde» demeure indéniable. Les envois de fonds des MRE tournent en effet, bon an mal an, autour de 50 MMDH. Ce qui fait des transferts des MRE, à côté des recettes du tourisme, les principales sources de devises du royaume. Mieux encore, la balance des paiements, avec un déficit plus ou moins maîtrisé, doit beaucoup aux envois de la communauté marocaine résidente à l'étranger. Avec cette prestation, le Maroc arrive au dixième rang mondial des pays bénéficiaires des transferts de fonds de leur diaspora.

Moteur de croissance

Mais où va cet argent ? L'affectation des transferts des MRE renseigne en effet sur le rôle économique et social de cette communauté ? Selon une étude réalisée en 2005 par l'Observatoire de la Fondation Hassan II pour les MRE, la grande partie des fonds envoyés (71%) servent à la consommation des ménages : quelques 20,9% renfluent les caisses des banques sous forme de dépôts, 7,7% vont à l'investissement et 0,4% en tant que participation à des actions collectives. L'économie du pays doit ainsi une fière chandelle aux envois des MRE. Dans une étude réalisée en 2008, l'Office des changes classe l'immobilier comme premier secteur qui bénéficie des transferts (635,2 MDH), suivi du tourisme (121,6 MDH). L'industrie a

Sommaire

MRE. Un levier de développement constant	2-3
Stratégie. Le talon d'Achille de l'action gouvernementale	4-5
Élections. Demain, la participation politique	6
Banques. Bataille pour les transferts	7
Compétences. Ces cerveaux qui reviennent au bled	10
Admissions temporaires. De nouvelles règles de jeu	11
Couverture médicale. Les MRE vont-ils bénéficier du Ramed ?	12
Enseignement. Cap sur la formation	12
Procédures. Les cadeaux de l'Office des changes	13
Institutions. Ces organismes qui œuvrent en faveur des MRE	14

SPÉCIAL MRE

Stratégie

Le talon d'Achille de l'action gouvernementale

● En dépit de l'apport économique et social des MRE, les politiques publiques destinées à cette communauté sont en deçà des attentes. Assistance et protection sociale, éducation et encadrement culturels, accompagnement dans le processus de retour au pays... les besoins sont nombreux, mais les actions gouvernementales ne suivent pas toujours.



Dans la déclaration gouvernementale présentée devant les élus de la nation en 2012, Abdelilah Benkirane (photo) a présenté ses intentions envers les MRE en ces termes : «*Les citoyens marocains résidant à l'étranger demeureront au cœur des priorités de la politique gouvernementale, à travers la défense de leurs droits, la protection de leurs intérêts et le raffermissement de leurs rapports avec leur pays d'origine, eu égard aux défis stratégiques liés à la préservation de l'identité nationale des générations montantes. À cet égard, une politique publique intégrée et harmonieuse sera adoptée pour parvenir à la convergence des efforts des différents intervenants dans la gestion des affaires des Marocains résidant à l'étranger*». Ces lignes figurent aux dernières pages de la Déclaration gouvernementale. À mi-mandat, où en est le chef de l'Exécutif avec ces bonnes intentions ? En présentant son bilan la semaine der-

nière, Benkirane s'est contenté de rappeler son attachement aux objectifs. Mais concrètement, il y a peu de choses, pour ne pas dire rien du tout, qui ont été réalisées sur ce volet. La stratégie adoptée envers les MRE demeure en effet le talon d'Achille du programme du gouvernement. En tout cas,

Participation politique, assistance et protection sociale, soutien à l'investissement... les attentes.

les associations des MRE retiennent plusieurs griefs contre le gouvernement de Benkirane, comme ceux qui se sont succédé ces dernières années d'ailleurs. Participation politique, assistance et protection sociale, accompagnement dans le processus de retour au pays, inves-

tissement... les attentes de la communauté marocaine résidant à l'étranger sont nombreuses.

Petites réalisations

Lors de l'une des séances mensuelles devant la Chambre des conseillers tenue récemment, Abdelilah Benkirane a décliné les grandes actions de son gouvernement. Ainsi, sur le volet de l'éducation et de la culture, près de 576 enseignants ont été mobilisés pour l'enseignement des nouvelles générations des MRE afin de les garder attachées à leur pays d'origine. En parallèle, les préparatifs vont bon train pour affiner les programmes qui vont servir de base à l'enseignement de l'amazigh dans les pays d'accueil. D'ailleurs, selon le chef de gouvernement, une étude est en cours pour mettre en place un système d'enseignement des langues à distance pour les enfants de la communauté marocaine installée à l'étranger. Sur un autre registre, celui de l'encadrement religieux, le Maroc continue ses efforts envers les MRE à travers le renforcement de la coordination avec les associations et les institutions officielles dans les pays d'accueil. L'intervention de l'État passe également par le soutien de la construction et l'entretien des mosquées. Le Maroc consacre une enveloppe annuelle de 120 MDH à cette fin. Le ministère des Habous et affaires islamiques joue un rôle central dans cette opération. Le département

Q/R



Abdelkrim Belguendouz
Professeur universitaire spécialisé des questions de la migration

Les ÉCO : Quels sont les défis auxquels font face les MRE ?

Abdelkrim Belguendouz : La communauté des MRE connaît de grandes mutations. Éducation, défense des intérêts, liens culturels, nouvelles générations, l'intégration et la relation avec le pays d'accueil... Plusieurs questions se posent avec insistance, dans un contexte où les pays hôtes, notamment européens, traversent une conjoncture difficile.

L'action gouvernementale destinée aux MRE est-elle à la hauteur de ces défis ?

Il y a plusieurs acteurs qui interviennent dans la question des MRE. Le gouvernement au premier plan évidemment, à travers un ministère dédié à cette communauté, mais aussi le Conseil consultatif des marocains de l'étranger (CCME) et les ONG des MRE. Le constat est que les politiques publiques qui ciblent les MRE n'ont pas donné de résultats palpables. Certes, le gouvernement a entrepris quelques actions à caractère social, mais leur teneur reste minime. Le CCME, lui, est carrément aux abonnés absents, parce qu'il souffre de dysfonctionnements organisationnels. Il reste la société civile, qui essaye tant bien que mal d'organiser ses actions, mais encore faut-il qu'il y ait en face des institutions qui suivent.

Pourquoi le CCME est-il aux abonnés absents ?

Selon son dahir de création, «le CCME a pour attribution d'émettre des avis» sur toutes les questions qui ont un lien avec la migration et les Marocains résidents à l'étranger : textes législatifs, politiques publiques... Combien d'avis en a-t-il émis ? Aucun, alors qu'on attendait que cette institution contribue au débat sur les politiques publiques qui ciblent les MRE. Cela est d'autant plus à déplorer que le CCME est doté d'un budget annuel conséquent qui s'élève à 49 millions de dirhams. Il faut donc qu'il rende des comptes sur sa gestion financière. ●

SPÉCIAL MRE

d'Ahmed Taoufik met à la disposition de ces mosquées 30 imams permanents, en plus de ceux qui font des déplacements à l'occasion du ramadan. Sur le volet culturel, le gouvernement investit dans le développement du réseau des centres culturels, baptisés «Dar Al Maghrib». Les efforts ont également porté sur l'élargissement du tissu consulaire, à travers la création de nouvelles antennes, y compris des consulats mobiles.

Dossier interministériel

Après sa mise en place en mai 2013, la commission interministérielle chargée des MRE a pu voir le jour sous la pression des deux Chambres du Parlement,

qui ont placé la question des politiques publiques destinées aux MRE dans l'agenda des débats sous la coupole. Le gouvernement vient de donner le feu vert définitif à l'activation de la nouvelle commission présidée par Benkirane, afin de préparer l'ordre du jour de sa 1^{re} réunion, qui devra être tenue avant la fin de cette année 2013. Plusieurs missions urgentes ont été assignées à cette nouvelle commission, notamment l'élaboration de plusieurs rapports thématiques sur les catégories vulnérables de MRE, ainsi qu'une veille en matière de stratégies sectorielles préconisées par les divers ministères et organismes publics siégeant au sein de ladite commis-

sion. La nouvelle structure, créée il y a 6 mois, permettra enfin de débloquer la situation de l'ancienne commission dédiée aux MRE, laquelle agonise depuis 2011. Le nouveau cadre du travail de la commission projetée mettra en place une mission exclusivement technique, notamment pour les questions relatives à la mise en place d'un fonds de protection. Les MRE en situation précaire occupent actuellement une place centrale dans le programme du département de tutelle. Les résultats de l'étude sur la mise en place d'un fonds national de protection sociale pour les personnes non couvertes par une assurance, déjà bouclée, dévoilera les pistes d'action pour

●●●
**Plus de 570
enseignants
ont été
mobilisés pour
l'enseignement
de la langue et
culture arabes
au profit des
jeunes MRE.**

le gouvernement, dans la perspective de la création de ce nouveau fonds, auquel seront éligibles plusieurs catégories socioprofessionnelles. Un montant de 10 MDH a été alloué pour les associations œuvrant dans les pays d'accueil en 2013, pour renforcer le travail de proximité auprès des immigrés marocains en situation précaire. Au menu de la 1^{re} réunion de la commission interministérielle figure aussi l'évaluation des programmes de redéploiement international et de réinsertion au Maroc, qui ont été lancés en 2013 pour mieux lutter contre l'effet néfaste de certains marchés du travail européens devenus atones. ●

SPÉCIAL MRE

Demain, la participation politique !

● Après de longues années de militantisme pour être représentés au Parlement, les MRE sont en passe d'obtenir gain de cause. Une proposition de révision de la loi organique de la Chambre des représentants activera les modalités d'élections des candidats MRE à la 1^{re} Chambre et portera leur nombre de sièges à 455.

La participation politique des MRE est une revendication qui remonte à plusieurs années ! Cette revendication ne semble pas rencontrer de résistance puisque sa cause est acquise, c'est plutôt les modalités de mise en œuvre de cette demande qui ont fait traîner ce dossier. Aujourd'hui, les élus de la nation ne veulent plus que la participation des MRE au vote qui se limite aux seuls référendums et veulent l'élargir à toutes les échéances électorales. En effet, une proposition de révision de la loi organique de la Chambre des représentants, composée de 72 dispositions, a été déposée au sein de la Commission de l'Intérieur et des collectivités locales par le parti de l'Istiqlal en vue de mettre un terme à la frilosité qui avait marqué jusqu'à présent l'attitude des instances législatives pour une reconnaissance du droit des MRE de se porter candidats aux élections. «*En fait, il y a trois propositions de lois qui ont été déposées, émanant des formations politiques de l'USFP, de l'Istiqlal et du PAM. Chaque proposition de loi a ses propres modalités de mises en œuvre, néanmoins le principe de cette participation politique semble être acquis. Maintenant, il s'agit d'accélérer le processus législatif pour adopter une version qui regroupe toutes les propositions*», explique Abdelkebir Belguendouz, professeur universitaire spécialiste des questions de la migration.

Voix au chapitre

L'intégration des MRE impliquera la hausse du nombre des sièges de la 1^{re} Chambre de 395 à 455 et accorde au gouvernement le droit de tracer 60 circonscriptions électorales à l'étranger. La mouture finale du projet accorde



aux MRE de l'Europe 70% des 60 nouveaux sièges et prévoit l'incompatibilité des candidats qui portent la double nationalité. L'ensemble des demandes devra

La mouture finale du projet accorde aux MRE de l'Europe 70% des 60 nouveaux sièges.

être centralisé au Maroc 45 jours au moins avant les élections législatives. Les listes électorales internationales ainsi que les modalités de campagne ont été également détaillées par les articles 30 et 31 de la loi projetée, qui accorde les mêmes droits que ceux des candidats des listes électorales nationales. La loi exclut tous ceux qui ont déjà occupé des postes officiels ou qui se sont déjà portés électeurs au sein de leurs pays d'accueil. Les

données à la disposition des députés montrent que 42% des Marocains du monde disposent d'un passeport étranger, alors que le nombre des MRE devrait atteindre en 2030 11 millions de personnes. La loi projetée tente d'intégrer les différentes couches sociales marocaines au sein des 184 consulats des pays d'accueil, en acceptant tous les types de pièces d'identité pour participer au scrutin. Il est à noter que les mêmes règles relatives à la transparence du scrutin et à la régularité des opérations de vote prévues pour les élections nationales ont été reconduites pour le vote des MRE.

Mobilisation

Si les partis politiques sont passés à l'acte pour défendre le droit des MRE à la participation politique, c'est que les Marocains du monde, en particulier ceux d'Europe, ont milité longtemps pour être représentés au Parlement. D'ailleurs, un collectif d'associations des MRE a pris lui-même

l'initiative de déposer une proposition de loi. Leur objectif : «*permettre aux Marocains résidant à l'étranger de participer à la gestion des affaires publiques et jouir des pleins droits de citoyenneté*» dans leur pays d'origine. Le collectif place même la barre un peu plus haut. Contrairement aux propositions faites par les partis politiques qui se limitent à la première Chambre parlementaire, le collectif veut étendre la représentativité des MRE à la deuxième Chambre parlementaire et aux instances locales. Ainsi, l'article 2 de la motion législative stipule dans ce sens que la participation effective des MRE, selon l'article 17 de la Constitution, signifie le droit de vote et de représentativité à partir des pays d'accueil aux élections législatives nationales pour accéder à la première Chambre du Parlement, le droit de vote et de représentativité au Maroc dans les élections locales et régionales, et le droit de représentativité dans la deuxième Chambre du Parlement». En outre, l'article 3 dispose que «*les MRE jouissent du droit à la participation large dans les instances de gestion des institutions publiques et des conseils nationaux*». Autre distinction par rapport aux propositions partisans, le collectif n'a pas fixé un nombre de sièges précis pour les MRE à la première ou deuxième chambre parlementaire. Il propose de créer une circonscription électorale pour chaque 45.000 à 60.000 Marocains inscrits dans les consulats du royaume. Cela dit, si les MRE ont pris l'initiative de défendre leur cause, le collectif fait face à un obstacle de taille : si la Constitution de 2011 donne le droit notamment aux associations de faire des propositions de lois, elle renvoie à une loi organique qui doit encadrer ce droit. Le hic, c'est que ce texte se fait toujours attendre. ●

Banques

Bataille pour les transferts des MRE

● Avec des transferts qui s'élèvent chaque année à près de 50 MMDH et des dépôts de l'ordre de 130 MMDH, les MRE constituent une clientèle importante pour les établissements bancaires. Ces derniers se livrent une vraie bataille pour capter les fonds de la communauté marocaine résidente à l'étranger.

La bataille se joue sans merci entre les banques pour capter la clientèle des MRE. La partie entre les établissements bancaires est en effet de plus en plus rude étant donné le contexte de tensions sur les liquidités, d'autant plus que le gâteau a tendance à se rétrécir avec la crise économique dans les pays d'accueil. La communauté marocaine contribue aux dépôts bancaires avec 130 MMDH, ce qui permet de réduire de 3,4 points le taux de pauvreté. Du coup, les établissements bancaires affûtent leurs armes en musclant leurs offres commerciales : comptes sans frais de gestion et rémunérés, transferts de fonds à tarifs préférentiels, conditions avantageuses pour les crédits immobiliers...sans compter les nouveaux moyens électroniques qui occupent désormais une place de choix dans les catalogues. Les banques s'activent aussi pour doper les flux des transferts de fonds qui restent le filon le plus porteur sur le marché des MRE (près de 50 MMDH chaque année). Résultat des courses, la Banque Populaire conserve une très confortable avance, avec une part de marché de plus de 53% sur le total des dépôts détenus par les MRE, qui atteignent eux-mêmes 130 MMDH (21% des ressources de la clientèle du système bancaire). Présent historiquement en Europe, la banque au cheval est bien partie pour garder son leadership. D'autant que la Banque dirigée par Mohamed Benchaâboun dispose d'une «business unit» spécialement dédiée aux MRE au sein de la direction générale. Il faut dire que la configuration des parts de marché n'a pas beaucoup changé ces derniers temps : près de 27% de parts de marché pour Attijariwafa bank,



autour de 10% pour BMCE, environ 3% pour le Crédit du Maroc, idem pour Société Générale, moins de 2% pour BMCI, de même que pour CAM et le CIH.

Concurrence

Si les banques marocaines se disputent entre elles les fonds des MRE, elles doivent aussi faire face à la concurrence étrangère. Le marché des MRE est en effet convoité par les banques des pays d'accueil. La plupart d'entre elles ont créé des structures spécialisées pour s'attaquer à ce marché. Les banques espagnoles sont de loin les plus agressives et déploient des équipes commerciales qui regroupent des cadres issus de l'immigration, ce qui facilite le contact avec la communauté des MRE. Cet intérêt grandissant pour le marché des MRE tient au poids économique et au volume atteint par les transferts financiers des migrants, mais dans tous les cas, la bancarisation des MRE, ici ou ailleurs, ne peut être que profitable pour les banques

marocaines. «Lorsqu'un client a un compte dans le pays d'accueil et un autre dans son pays d'origine, les transactions sont plus fluides et le coût des transferts nettement réduit», explique un banquier. La concurrence se fait rude aussi sur le plan des transferts d'argent. Les sociétés multinationales de transfert gagnent du terrain grâce notamment à la souplesse qu'elles offrent. Une flexibilité, une bonne couverture territoriale et beaucoup de souplesse concernant les horaires d'ouverture, ce sont là les atouts qu'ils font jouer.

Front commun

La manne étant considérable et le déficit des liquidités de plus en plus important, les banques ont tout intérêt à mutualiser leurs efforts afin de capter les dépôts des MRE. La question est d'abord d'ordre stratégique puisqu'il s'agit de fonds qui financent au final l'économie. L'année dernière, une convention a été signée entre le ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger et quatre éta-

blissements bancaires de la place, Attijariwafa bank, BCP, BMCE et Al Barid Bank. Objectif : lancement d'un portail d'information, «Maghribank», regroupant toutes

Les banques étrangères s'invitent aussi dans la conquête de la clientèle MRE.

leurs offres. L'idée derrière le lancement de cette nouvelle plateforme est de vulgariser, auprès des MRE, l'actualité bancaire nationale. En clair, il s'agit de rapprocher les Marocains du monde de l'offre bancaire nationale tout en répondant à leurs demandes spécifiques. En effet, le portail comprend plusieurs rubriques qui détaillent les offres des banques marocaines : épargne, investissement, transfert d'argent... tout y est. Mieux encore, la plateforme permet également aux MRE de solliciter directement les services bancaires. À travers «Maghribank», les banquiers s'attendent à une augmentation du volume de transfert d'argent via les réseaux bancaires. Actuellement, les transferts qui transitent via le réseau bancaire s'élèvent à près de 70%, le reste se fait par le cash to cash. Il est à noter que les établissements bancaires marocains ont déployé d'importants moyens ces dernières années pour attirer la clientèle marocaine résidente à l'étranger. Ainsi, les frais de transfert d'argent ont baissé de près de la moitié entre 2002 et 2010. À cela s'ajoutent les caravanes de certaines banques qui sillonnent de nombreux pays, européens notamment, pour se rapprocher davantage de cette clientèle. ●

SPÉCIAL MRE

Offre territoriale dans l'Oriental

Première Région d'origine de l'émigration marocaine, l'Oriental revendique l'investissement MRE

Depuis l'Initiative Royale de mars 2003, la Région de l'Oriental n'a cessé de gagner en compétitivité et de promouvoir sa nouvelle attractivité. Les réalisations abondent. Convaincre et séduire les MRE est un enjeu pour l'investissement... et donc pour le développement.

L'Oriental du XX^{ème} siècle n'était pas dépourvu d'industrie. SONASID, CIOR/HOLCIM, et quelques autres entreprises ou activités comme les mines, la production d'énergie ou de matériaux de construction, les premiers pas de l'agro-alimentaire, tout cela ne dessinait pas un profil industriel, mais une greffe tentée qui prenait plus ou moins, créant malgré tout au passage des emplois et des richesses bien nécessaires. Mais, avec la fermeture des frontières et des activités informelles endémiques, un certain sous-investissement public aussi, le contexte paraissait à jamais figé. Le discours prononcé le 18 mars à Oujda par Sa Majesté le Roi, texte fondateur connu comme l'Initiative Royale pour le Développement de l'Oriental, a renversé les barrières et brisé les plafonds de verre. En une décennie, la Région s'est trouvée désenclavée - par la route, l'autoroute, le rail, le bateau et l'avion - ce qui a restitué de la compétitivité à bien des territoires de l'Oriental jusqu'alors condamnés à la récession ou au sommeil. Même l'infrastructure et l'éducation numériques sont devenues des axes du développement programmé. Restait à constituer en forme d'offre territoriale concrète les propositions implicites nouvelles de la Région : un premier volet du PDIRO (Plan de Développement Industriel de la Région de l'Oriental) a permis de lancer 3 sites d'accueil pour les nouveaux investissements industriels : la Technopole d'Oujda, l'Agro-

pole de Madagh / Berkane et le Parc Industriel de Selouane / Nador sont aujourd'hui les réalisations les plus visibles de la nouvelle offre.

Un cadre de travail, c'est aussi un cadre de vie

En résumé, l'Oriental cherchait à conjuguer les avantages des grands plans nationaux avec les spécificités de ses atouts propres, notamment les grands investissements récents d'infrastructure. Avec les trois grands aménagements dédiés à l'accueil des investisseurs, c'est largement fait. Non seulement ces réalisations s'inscrivent dans les meilleurs standards mondiaux de qualité, mais elles recoupent très bien les pré-occupations et priorités du nouveau Programme d'Accélération Industrielle 2014-2020. Les investisseurs en tireront avantage. En fait, investir aujourd'hui dans l'Oriental n'apporte pas seulement, et loin s'en faut, que les avantages stricto sensu des sites industriels modernes, à prix compétitifs, dans un environnement d'innovation et de R&D, voire de formation. Investir dans l'Oriental permet aussi de capter à son profit le bénéfice de la compétitivité qu'apportent les nouvelles infrastructures régionales et les services qui vont avec. Oujda-Angad par exemple, n'est pas qu'un nouvel aéroport entièrement repensé et considérablement agrandi : c'est aussi un développement fulgurant des dessertes aériennes, en particulier par la RAM. El Aroui près de Nador n'est pas en reste. Donc, les

produits et les personnes circulent vite et bien désormais dans l'Oriental, l'économie de la culture et des loisirs s'est considérablement développée, la formation des compétences enrichit le marché du travail pour les secteurs-clés et à tous les niveaux, les nouvelles technologies sont là... et le commerce de la grande distribution moderne s'est fait une large place là où l'on croyait autrefois de vastes territoires condamnés à l'informel. Les investisseurs d'aujourd'hui ne reconnaissent plus l'Oriental d'antan. Leurs conditions d'installation les placent dans des synergies positives et dans des espaces conçus pour optimiser leurs performances, disons pour bien interagir et échanger avec leurs clients et leurs fournisseurs. Mais, au-delà de l'exercice professionnel, investir et travailler dans une Région, c'est aussi y vivre ou pour le moins y séjourner. Les conditions de vie dans l'Oriental, à tous les niveaux de la pyramide sociale de l'entreprise, proposent désormais des contextes urbains entièrement repensés et réaménagés, avec des services de qualité. Qui sait que par exemple que les hôpitaux de la Région de l'Oriental sont depuis plusieurs années qualifiés aux normes européennes ? La même démarche vers l'excellence s'observe dans la totalité des services publics, des administrations locales aux Départements centraux délocalisés. Améliorer la gouvernance, faire apprécier les facteurs du Doing Business dans l'Oriental, répandre l'usage des TIC par l'équipement et la formation, simplifier les procédures

SELOUANE MED EST

- 72 ha, à 10 km de Nador (52 ha livrés), desservis par la double voie Nador / Oujda ;
- projet porté par une structure dédiée créée en partenariat avec la CCIS de Nador (SAPS) ;
- composantes : Industrie, Tertiaire, Formation et R&D, Pépinière d'entreprises, Centre d'Incubation en démarrage (Nador BIC), 12 lots attribués pour 4,7 ha.
- objectif : 12 000 emplois directs, 4 MMDh d'investissements induits.

Parc Industriel de Selouane : 300 MDh investis

MADAGH MED EST

- à 10 km au Nord de Berkane, à mi-chemin entre Berkane et Saïdia ;
- Parc dédié à l'agro-alimentaire, la transformation, le conditionnement, les activités Support & Services, la logistique, le Pôle formation et R&D ;
- 1^{ère} tranche livrée en cours de commercialisation, 21 projets attribués (10 ha), pôle Recherche et Développement opérationnel
- objectif : 5 000 emplois directs, 1,5 MMDh d'investissements induits.

Agropole de Berkane : 102 ha, dont 52 ha livrés, 360 MDh investis

OUIDA MED EST

- à 12 km de la ville d'Oujda, près de l'Aéroport Oujda-Angad ;
 - projet intégré à 5 composantes : Zone franche Cleantech, PME/PMI, Tertiaire et Offshoring, Campus de formation, Retail Park & Showrooms ;
 - 1^{ère} tranche en cours de vente : 33 lots attribués (12,5 ha), module offshoring opérationnel, 3 unités de formation et R&D en construction.
- 15 000 emplois directs attendus**



Réalisations récentes sur la Technopole d'Oujda (107 hectares en 1^{ère} tranche pour 430 Mdh investis)

et les accélérer, autant d'efforts développés depuis plusieurs années déjà dans l'Oriental où nombre de procédures sont désormais dématérialisées. L'offre territoriale de l'Oriental n'est pas qu'une simple proposition d'achat d'espaces où investir, aussi optimisée soit-elle. En améliorant partout tous les facteurs qui contribuent à la performance de l'entreprise et de ses ressources humaines, l'Oriental propose un cadre de vie et de travail intégré porté par un rythme de développement incomparable. C'est cette osmose entre l'intérêt général de la Région et l'intérêt particulier de l'investisseur qui dynamise aujourd'hui la spirale du succès.

À chacun selon ses moyens et ses besoins

Finies les grosses usines ? Non, il faut encore des sites de production, plus exigeants, plus «smart» par l'intelligence sans cesse à mobiliser pour irriguer les entreprises, sous forme d'expertise, de savoir-faire, de créativité. Mais l'investissement industriel moderne est multiple et prend des formes étonnantes. A l'extrême, l'entreprise «fables» est possible dans l'Oriental (on crée et administre ici, on fabrique ailleurs au Maroc ou dans le reste du monde). L'avenir de la production dans la Région de l'Oriental, c'est aussi «la petite technicité industrielle» qui encourage à

SPÉCIAL MRE



La station balnéaire de Saïdia, attractive pour les investisseurs malgré la nouvelle offre des 7 cités de Marchica



Paprika, produit vedette de l'Oriental



Huiles d'olive ou d'argan, emblématiques des terroirs de l'Oriental

tres investisseurs, plus ancrés dans la production et la transformation traditionnelles dans les territoires, misent sur une industrialisation de ce qu'il est convenu d'appeler les «produits de terroir». Depuis 2007 et une étude menée dans le cadre d'un partenariat entre l'ONUDI et l'Agence de l'Oriental, les potentialités de ces produits sont identifiées, les filières porteuses en cours de développement. La diversité est grande : viande rouge des Bni Guil, lait et dérivés, plantes aromatiques et médicinales, apiculture, oléiculture, dattes de Figuig, argan à Berkane, nèfles de Zegzel, truffes des Hauts Plateaux, etc. Environ 10% de la production nationale de produits des terroirs proviendrait de l'Oriental. La montée en qualité accompagne les certifications, et les investissements privés vont à l'avenant. Les secteurs connexes se développent rapidement à leur tour : emballage et conditionnement, etc. A l'amont, on sème, on plante, et de nouvelles installations apparaissent, comme pour l'irrigation ou la transformation agro-industrielle par exemple. Les investisseurs trouvent ici la mise en synergie d'avantages liés au Plan Maroc Vert et autres dispositifs nationaux, conjugués aux caractéristiques nouvellement porteuses de la Région.

Travailler ensemble pour proposer ensemble

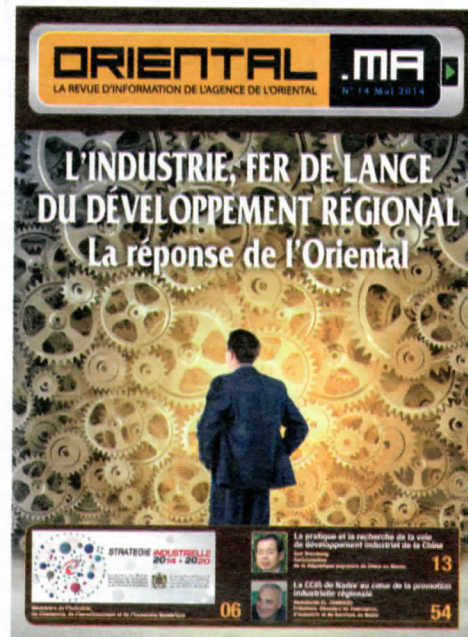
L'Initiative Royale a galvanisé l'appareil d'Etat, les collectivités et l'ensemble des organismes publics autour d'une vision du développement. Les grandes infrastructures, dont la première vague est désormais achevée, ont restauré la compétitivité. L'investissement dans les commodités et les réseaux, les aménagements, les services, l'éducation et la formation, a stimulé l'attractivité des villes et des campagnes, installant un nouvel art de vivre bénéfique aux habitants comme aux touristes, de plus en plus nombreux. Dans ce vaste élan régional sur la voie du succès, les instruments des politiques publiques fonctionnent à l'unisson et en synergie avec les élus. Les approches sont communes et les actions complémentaires. La Région bénéficie d'une Agence de développement et d'un Fonds d'Investissement (FIRO) et de toutes les institutions régionales connues par ailleurs. Savoir travailler ensemble aux mêmes intérêts, impliquer la CGEM régionale, avoir su motiver MEDZ, le bras

armé de la CDG pour les grands aménagements industriels, voilà des savoir-faire précieux aux résultats d'envergure. Qu'on en juge déjà sur l'ensemble des 3 grands espaces industriels en cours de commercialisation labellisés MEDEST. Partout, les projets comme les réalisations fédèrent les partenaires dont les apports conjugués sont susceptibles de les faire aboutir. Et les secteurs public et privé ne sont pas gênés d'associer leurs efforts, à l'exemple de l'Agence de l'Oriental et de la Fondation Zakoura-Chaâbi pour le micro-crédit, qui sont parvenus à proposer aux porteurs de projets des conditions exceptionnelles au Maroc pour développer leurs petites entreprises de proximité.

Epilogue... très provisoire

Pour sa Revue thématique Oriental.ma, édition n°14 de juin dernier, l'Agence de l'Oriental avait choisi l'industrie comme fer de lance du développement régional à titre de sujet fédérateur : ce qui précède explique bien pourquoi. Vu la diversité dans laquelle elle s'incarne aujourd'hui, «les industries» aurait presque été préférable. Le Directeur Général de l'Agence, Mohamed Mbarki, notait avec confiance dans son éditorial : «Déjà, certains industriels saisissent les opportunités nées du nouveau contexte régional». Gageons que ces

précurseurs, dont les réalisations physiques sont désormais visibles sur place, seront suivis de nombreux autres et que les MRE originaires de la Région les rejoindront en force.



L'ORIENTAL, MODERNE PAR TRADITION
www.oriental.ma



Région de l'Oriental • Royaume du Maroc

UN HUB NUMÉRIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

L'Oriental met le web au service du développement régional, à la portée de tous (grâce au générateur de sites), de la diaspora, des TPE et PME régionales, des associations, des coopératives et des investisseurs du monde entier. L'Agence de l'Oriental applique sur le web les orientations de l'Initiative Royale pour le Développement de l'Oriental.

- oriental.ma (2^{de} version, avec générateur de sites) • orientalmarocain.com (portail régional)
- orientalmarocain.tv (web tv) orientaltourisme.com (et un site touristique pour chaque Province)
- orientaldeveloppement.com • orientalcarrriers.com orientalcultures.com
- orientaltechnologies.com • 2millionsdorientaux.com • generationoriental.co



Ce Discours Royal visionnaire a changé l'avenir de la Région

créer et développer une entreprise, de taille appropriée, à partir de la rencontre entre des besoins et un savoir-faire de proximité. Cette adaptation de la nouvelle offre à la demande locale, à ses conditions de solvabilité et compatible avec la satisfaction de ses attentes, permet l'ouverture de nombreuses entreprises, souvent même hors des quartiers industriels : les IMMEE, l'agro-alimentaire, l'ameublement, ou la construction sont parmi les secteurs les plus concernés, et même le textile ou la plasturgie parfois. D'au-

SPÉCIAL MRE

Ces compétences qui reviennent au bled

● Expérimentés et bardés de diplômes, les membres de la diaspora marocaine ne manquent pas de compétences qui peuvent être d'une grande aide pour l'économie du pays. Toutefois, pour convaincre ces «cols blancs» de retourner au bled, il y a un grand travail à faire en amont.

Selon les données du ministère de tutelle, l'on estime à 17% le taux de MRE actifs qui exercent dans des professions scientifiques, intellectuelles et managériales très qualifiées. En outre, quelque 54% des MRE travaillent dans des emplois intermédiaires dans des domaines tels que l'enseignement, la santé, la communication, la gestion et le commerce. La montée en puissance des MRE en termes de compétence s'est faite d'une manière progressive. Les emplois ne requérant pas une grande qualification ne représentent en effet plus que 28% de l'effectif, alors qu'ils constituaient l'essentiel du travail confié au MRE dans les années 1960. L'envers du décor, c'est que le Maroc fait face à une «fuite des cerveaux». «Chaque année, ce sont plus de 40.000 étudiants marocains qui décident de poursuivre leurs études à l'étranger dont une bonne partie ne revient pas», avait déclaré Anis Birou, ministre chargé des Marocains résidant à l'étranger. La question d'attirer ces «cols blancs» expérimentés et bardés de diplômes se pose donc avec insistance.

Valeur ajoutée

Le Maroc est préoccupé par cette question car ces compétences le pays en a bien besoin, mais pour attirer ces cols blancs marocains qui résident à l'étranger, c'est une autre paire de manches. Cette même réflexion a été menée dans le cadre d'une rencontre organisée récemment par la Chambre suisse de commerce au Maroc sur le thème : «RH, comment attirer les compétences marocaines de l'étranger». Une réflexion des plus néces-



saires pour baliser le terrain à ces compétences aux atouts non négligeables en termes de savoir-faire ou encore de réseau et connexion entre les entreprises marocaines et étrangères. L'une des premières conditions qui se posent est de leur offrir des conditions adéquates dans un tissu économique sain où les règles du jeu sont claires. Évoluant généralement dans des environnements propices à l'amélioration de la qualité de vie, ainsi que dans des régimes fiscaux avantageux, ces compétences ont besoin de systèmes équivalents ou

du moins proches pour se décider à intégrer des entreprises marocaines. Plus encore, ces mêmes compétences sont le plus souvent intéressées par des entreprises présentant un système d'actionnariat salarié, leur proposant des postes à responsabilité, sans oublier les niveaux de rémunération.

Pré-requis indispensables

Évidemment, il y a une solution standard dans la mesure où la diaspora marocaine présente des profils aux besoins divers et variés. Toutefois, une première

question se pose : la motivation financière. Les opérateurs économiques nationaux pourraient selon les différentes interventions, qui ont assisté au débat de la Chambre suisse, commencer par niveler par le haut le seuil des rémunérations, sans se baser sur les niveaux de salaires du public». Au-delà des considérations salariales, ces compétences marocaines de l'étranger ont également besoin d'avoir une bonne qualité de management. Le défi serait de leur garantir un niveau semblable à celui dans lequel ils

Management moderne, environnement de travail réglementé... les minimas.

évoluent dans les pays d'accueil. Sur ce registre, un grand travail reste à faire sur les pratiques managériales au sein des PME. Si ces dernières espèrent attirer de telles compétences nécessaires au développement de leurs structures, une réflexion doit également être menée sur le front des perspectives de carrière, qui doivent impérativement être motivantes. Du côté du gouvernement, des efforts doivent être déployés pour préparer en amont le retour de ces compétences. Pour citer un exemple parmi tant d'autres : la procédure d'obtention des équivalences pour les diplômes étrangers. Ce volet reste en effet un des freins qui rebutent encore souvent. ●

Mise en réseau

Afin de donner aux MRE plus de visibilité sur les offres du marché de l'emploi national et sur les opportunités d'investissement dans leur pays d'origine, le ministère de tutelle a mis en place un site web dédié à cette communauté : «Maghribcom». Le portail ambitionne de toucher près d'1 million de Marocains sur lesquels il y aurait 100.000 à 200.000 compétences mobilisables pour accompagner les stratégies sectorielles lancées par le royaume. Cette plateforme représente le point de rencontres entre les compétences MRE et les entreprises du privé et du public opérant au Maroc. En lançant ce nouveau produit, le département chargé des MRE vise à impliquer davantage la diaspora marocaine dans la promotion des chantiers lancés dans notre pays, connu pour sa vocation de plateforme régionale d'investissement, de production, d'exportation et d'échange. «Maghribcom» s'adresse également à toute personne d'origine marocaine porteuse d'un projet d'investissement et se veut un cadre formel de mise en circulation de l'information en termes d'opportunités d'affaires et d'entrepreneuriat.

Admission temporaire

Nouvelles règles du jeu pour les MRE

● L'administration des douanes a musclé son dispositif depuis mai dernier pour le régime de l'admission temporaire qui concerne aussi les MRE. Des exceptions sont toutefois prévues pour les véhicules non utilisés pour le commerce.



Cette année, les MRE qui rentrent au pays en fourgon avec toute sorte de marchandises dans le but de les écouler sur le marché marocain risquent de rencontrer des difficultés. En effet, depuis le 1^{er} mai dernier, les moyens de transport à usage privé par des personnes ayant leur résidence habituelle à l'étranger et transportant des marchandises à caractère commercial ne pourront plus bénéficier du régime de l'admission temporaire. C'est l'une des nouveautés concoctées par l'Exécutif pour lutter contre l'informel : «*le phénomène des fourgons qui était censé être marginal a pris une grande ampleur, atteignant environ 150 fourgons par jour, avec une vocation qui plus est commerciale. Le législateur a donc naturellement soumis cette pratique aux procédures commerciales*», nous a indiqué Zouhair Chorfi lors d'une longue interview accordée aux Inspirations ÉCO.

Nouveau dispositif

La nouvelle mesure répond aussi aux exigences sanitaires et environnementales imposées pour interdire l'introduction sur le sol national de marchandises usagées. Cela dit, des exceptions ont été prévues pour ne pas se tromper de cible. L'exception concerne essentiellement les retraités MRE, mais aussi des véhicules à

usage strictement personnel, leurs pièces de rechanges, leurs accessoires et équipements normaux importés. En tout, la durée de l'admission temporaire a été maintenue à 6 mois pour les véhicules de tourisme et 3 mois pour les utilitaires, y compris les camionnettes et les fourgons. Les voitures louées importées sont aussi éligibles à ce régime d'exception. En dehors de ces deux cas, les marchandises importées devront répondre aux conditions requises en matière d'importation. La nouvelle mesure devrait faire des remous. Selon les données de l'Administration des douanes arrêtées à fin 2013, quelque 60.000 voyageurs transitent quotidiennement, avec une moyenne de 19.000 véhicules. Un flux important qui impose au gouvernement de réorienter sa stratégie envers les MRE. Néanmoins, l'Administration des douanes ne compte pas y aller de main morte pour mettre en œuvre cette mesure. «*En bonne intelligence des situations, il faut soumettre les acteurs aux règles de droit tout en gardant une flexibilité pour tenir compte d'une réalité. Lorsqu'un ensemble routier arrive à Tanger Med, il doit souscrire un manifeste et une déclaration sommaire dans le pays de provenance, chose à laquelle les fourgons ne sont pas soumis aujourd'hui. Cependant, ce qui est important dans cette rupture, c'est qu'un fourgon doit désormais avoir un*

registre de commerce, doit faire une déclaration à l'arrivée et doit s'acquitter de droits et taxes qui sont fixés par le système d'information et non par une intervention humaine», explique Zouhair Chorfi. En somme, il doit se conformer à des normes, puisque certains introduisent des produits périssables qui doivent être contrôlés pour la protection du citoyen. Après, concernant la facturation, nous

sommes allés jusqu'au point d'accepter une «auto-facture» pour déterminer la valeur des marchandises. «*De toute manière, l'on sait très bien qu'en réalité, la majorité ne peut fournir une facture réelle, vu que les produits ont peut-être été simplement collectés. Nous agissons donc pour trouver la bonne solution afin que la règle de droit s'applique*», estime le patron de l'Administration des douanes. ●



Casablanca, le 08/07/2014

Jetairfly lance de nouvelles lignes vers la France, l'Italie et les Pays-Bas au départ du Maroc
La compagnie aérienne belge opérera dès Novembre 2014 quatre nouvelles routes vers Dole, Toulouse, Turin-Cuneo et Eindhoven

Poursuivant sa croissance sur le marché marocain, la compagnie aérienne Jetairfly opérera dès Novembre 2014 trois nouvelles liaisons à raison d'un vol hebdomadaire vers la France, l'Italie et les Pays-Bas :

Casablanca > Dole (Jura)

Cet aéroport est une structure idéale pour se rendre au sud de la région Franche-comté et de la Bourgogne, au nord de la région Rhône-Alpes et à l'Ouest de la Suisse.

Oujda > Toulouse (Midi-Pyrénées)

Cette destination est également desservie par la compagnie au départ de Marrakech et Agadir.

Marrakech > Turin Cuneo

Nador > Eindhoven

Ces lancements représentent une bonne nouvelle pour les touristes et étudiants marocains désireux de se rendre en France, en Italie et aux Pays-Bas, ainsi que pour la communauté marocaine à l'étranger, et renforcent l'offre de la compagnie sur les marchés marocains et européens. Cette dernière comporte plusieurs avantages :

- ✓ 15kg de bagages inclus dans ses tarifs qui démarrent à 555dh TTC l'Aller Simple
 - ✓ Une flotte jeune, moderne et écologique composée principalement de Boeing 737-800 Nouvelle Génération
 - ✓ La flexibilité qu'offre une flotte de 24 avions
 - ✓ Un entretien de qualité
 - ✓ Des équipages mixtes belges - marocains
- Les billets sont disponibles à l'achat via plusieurs canaux :

- ✓ Le site web www.jetairfly.com qui propose toutes les routes du groupe et où le paiement en Dirhams est accepté pour les clients qui consultent le site depuis le Maroc
- ✓ Les comptoirs ticketing aux aéroports de Casablanca, Marrakech, Agadir, Rabat et Oujda
- ✓ Son Centre d'appels au 0890 404 404 (Les appels sont facturés à 4,80 Dhs TTC/Min. Les appels depuis un téléphone portable peuvent être facturés plus chers)
- ✓ A l'agence Jetairfly à Sidi Maârouf, Casablanca
- ✓ Un réseau d'une centaine d'agences de voyages au Maroc
- ✓ Plusieurs agences de voyages en ligne
- ✓ Via la connexion GDS pour tous les agents de voyages, partout au monde

Rappelons que Jetairfly est active au départ de 10 aéroports marocains (Casablanca, Rabat, Marrakech, Agadir, Oujda, Fès, Nador, Tanger, Al Hoceima, Tétouan) vers la France (Paris Orly, Paris Beauvais, Marseille, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Brest, Deauville, Metz, Dole), l'Italie (Turin Cuneo, Milan, Bologne), l'Espagne (Tenerife Sud), la Belgique (Charleroi, Bruxelles, Liège) et les Pays-Bas (Rotterdam, Eindhoven)

SPÉCIAL MRE

Couverture médicale

Les MRE bénéficieront-ils du Ramed ?

● Le chef de gouvernement a promis l'élargissement du Régime d'assistance médicale (RAMED) aux MRE. Il reste à effectuer la mise en œuvre de cette mesure, qui fait face à des difficultés de financement et de ciblage.

Le chef de gouvernement, Abdelilah Benkirane l'a annoncé le 9 mai dernier: le Régime d'assistance médicale (RAMED) sera généralisé aux Marocains résidant à l'étranger démunis, qui ne bénéficient pas de la couverture médicale dans leurs pays de résidence. Lors de la séance mensuelle sur la politique générale à la Chambre des conseillers, autour du thème «Conditions des MRE entre les garanties juridiques et la réalité», Benkirane a fait savoir que l'Exécutif se penche sur la création d'un fonds national de solidarité et de prévoyance sociale au profit des MRE nécessitant ne disposant pas d'assurance maladie. Le chef de gouvernement a indiqué que plusieurs mesures ont été prises afin d'apporter l'assistance nécessaire aux cas urgents, notam-



ment par le biais des fonds d'aide sociale (10 MDH par an) relevant de nombre d'ambassades et consulats du Maroc à l'étranger, et dédiés aux ressortissants marocains en situation de détresse ou de vulnérabilité. Cela dit, le

modus operandi de cet élargissement, notamment la question du financement et du ciblage, demeure problématique. En effet, le gouvernement n'arrive pas à désigner la partie qui sera chargée de mettre la main à la poche,

d'autant plus que le Ramed manque de fonds propres et se base uniquement sur les fonds drainés par l'État et les collectivités locales. Depuis son lancement en 2012, ce régime a fourni plus de 2,370 milliards de DH de prestations de soins à 5,260 mil-

Un fonds d'aide sociale de 10 MDH/an a été dédié aux MRE en situation difficile.

lions de personnes. L'autre problème auquel l'élargissement de ce système médical aux MRE fait face est celui du ciblage. Identification des MRE en situation de précarité, conditions d'éligibilité, indicateurs relatifs aux revenus, les modalités de l'identification des types de pauvreté... la liste des casse-têtes est longue. ●

Cap sur la formation

● Formation, encadrement religieux, centres culturels... le Maroc déploie plusieurs actions afin de renforcer les liens des MRE avec leur pays d'origine.

Le Maroc ne lésine pas sur les moyens pour renforcer les liens des MRE avec leur patrie d'origine. Le cap est ainsi mis sur l'apprentissage de la langue arabe et de la culture marocaine. Pas moins de 576 enseignants ont été mobilisés pour cette opération, mesure en phase avec le plan quinquennal urgent 2009-2013 qui vise à mettre à niveau et à promouvoir l'enseignement de la langue arabe et de la culture marocaine à l'étranger. En parallèle, les préparatifs vont bon train pour introduire un programme

d'enseignement de la langue amazighe dans les pays d'accueil. En effet, une étude est en cours de finalisation pour mettre en place un système d'enseignement des langues à distance pour les enfants de la communauté marocaine résidant à l'étranger. Autre front de bataille pour renforcer les liens des nouvelles générations des MRE avec leur pays: l'appui aux associations qui opèrent dans l'éducation non formelle à travers notamment la distribution des livres et la formation des instituteurs, auquel s'ajoute le soutien

financier. Sur un autre registre, un programme de centres culturels est en cours de déploiement dans les pays d'accueil. Sur la demande insistante des membres de la communauté des MRE dans ce domaine, le ministère de tutelle a déployé ses efforts pour concrétiser le projet de création d'espaces culturels polyvalents. Ces espaces, dont la concrétisation de certains est bien avancée, seront créés en partenariat avec les autorités régionales et locales des pays d'accueil. Ils sont à ce jour au nombre de cinq (Bruxelles, Barce-

●●●
Un programme d'enseignement de la langue amazighe est aussi en préparation.

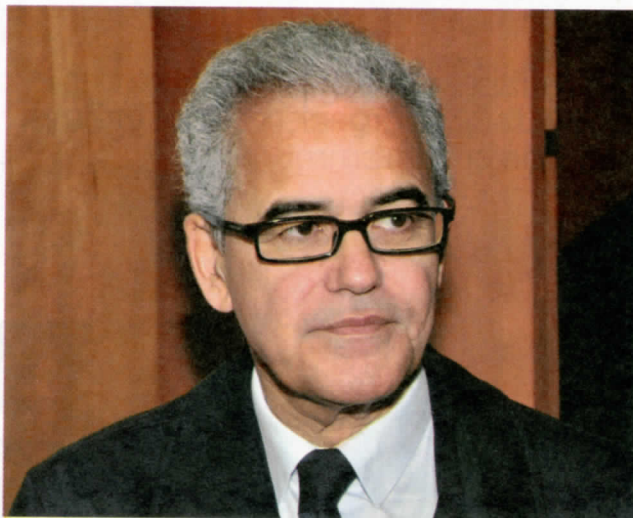
lone, Paris, Montréal, Tripoli). À long terme, l'ambition du ministère est de créer des espaces dans les capitales et agglomérations importantes des pays d'accueil. Par ailleurs, le Maroc continue ses efforts d'encadrement religieux des MRE à travers le renforcement de la coordination avec les associations et les institutions officielles dans les pays d'accueil. Les actions de l'État dans ce domaine passent notamment par le soutien de la construction et l'entretien des mosquées, avec une enveloppe annuelle de 120 MDH. En outre, le ministère des Habous et des affaires islamiques met à la disposition de ces mosquées 30 imams permanents en plus de ceux qui font des déplacements à l'occasion du mois de ramadan. ●

Procédures

Les cadeaux de l'Office des changes

● L'Office des changes a pris plusieurs mesures ces derniers mois pour faciliter la procédure aux MRE. L'une des plus importantes est celle relative au transfert de résidence.

L'établissement dirigé par Jaouad Hamri (photo) a multiplié les mesures envers les MRE ces derniers mois. L'une des plus importantes est la nouvelle circulaire, entrée en vigueur février dernier, qui permet aux MRE qui transfèrent leur résidence au Maroc de conserver l'entière disposition de leurs biens et avoirs d'origine étrangère. Un délai de 3 mois à partir de la date de changement de résidence est donné aux personnes intéressées pour déclarer leurs biens immeubles, actifs financiers, avoirs liquides ou valeurs mobilières. Les nouvelles dispositions permettent aux MRE de disposer librement de leurs biens et avoirs déclarés sans



aucune autorisation préalable de l'Office. La circulaire cite les opérations de cession, modification

de consistance ou encore le changement de la nature du bien ou de l'avoir. La seule exigence imposée aux propriétaires des biens déclarés ou de leurs mandataires est d'informer l'Office des changes dans un délai d'un mois. Pour les avoirs liquides déclarés et qui doivent être rapatriés, ils peuvent être logés dans des comptes en devises en dirhams convertibles, qui peuvent être ouverts auprès des banques marocaines ou cédés sur le marché des changes. À cet effet, les banques reçoivent délégation pour ouvrir au nom des MRE transférant leur résidence habituelle au Maroc et souhaitant garder des liquidités en devises ou en dirhams converti-

bles. Les opérations englobent les investissements au Maroc, les charges afférentes aux biens immeubles, ainsi que les investissements à l'étranger et la cession de devises sur le marché des changes contre des dirhams. Les banques sont autorisées à délivrer aux titulaires des comptes des chèquiers comportant la mention comptes en devises ou comptes en dirhams convertibles. Elles peuvent également leur délivrer des cartes bancaires internationales. Enfin, les propriétaires des biens et avoirs détenus à l'étranger sont tenus de faire eux-mêmes la déclaration de leurs biens et avoirs auprès de l'Office des changes, sur un imprimé qui sera mis à leur disposition à cet effet, téléchargeable à partir du site web de l'Office.

SPÉCIAL MRE

Ces institutions qui œuvrent en faveur des MRE

● Le Maroc s'est doté de plusieurs institutions chargées des affaires de la communauté des Marocains résidant à l'étranger. En sus du ministère de tutelle, d'autres organismes ont été mis en place pour répondre aux besoins et attentes grandissants de cette communauté.

Ministère chargé des MRE et des affaires de la migration

C'est le département qui coordonne la politique du gouvernement en ce qui concerne les questions de la migration. Les grands axes de la stratégie de ce ministère, dirigé par le Rniste Anis Birou, n'ont pas beaucoup changé ces dernières années. Les priorités s'articulent autour des problèmes identitaires, culturels, de droits, d'intégration et d'accompagnement social. À l'intérieur du Maroc, trois priorités orientent l'action de ce ministère, visant le rétablissement de la confiance des membres de la communauté des MRE dans l'administration marocaine, le renforcement de l'accompagnement de leur retour au pays et leur mobilisation pour contribuer aux efforts de développement de leur mère patrie. Le plan d'action du ministère vise à affiner la stratégie d'intervention du gouvernement à court, moyen et long terme, et en même temps à répondre aux attentes immédiates des MRE. Mais le ministère a-t-il les moyens de ses ambitions ? Avec un budget annuel de 400 MDH, il sera difficile de mener à bien les missions dévolues au ministère, d'autant plus que les attentes vont grandissant : crise économique dans les pays d'accueil, retour et réinsertion des MRE, montée de l'extrême-droite et défense des intérêts des MRE...

Fondation Hassan II pour les MRE

Dès le début des années 1990, de nouveaux besoins de la communauté des MRE sont apparus, touchant particulièrement les



nouvelles générations. C'est dans ce sens qu'a été créée, sur instigation royale, la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger. Créée en 1990, il s'agit d'une institution à but non lucratif, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle a pour but d'œuvrer pour le maintien des liens fondamentaux que les Marocains résidant à l'étranger entretiennent avec leur patrie et de les aider à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent du fait de leur émigration. La fondation déploie à cet effet une panoplie de programmes dans les domaines culturel, juridique, économique et social, qui mobilisent plus de 700 personnes dont plus de 600 à l'étranger. Elle est active sur plusieurs fronts : promotion culturelle, soutien économique, coopération internationale, assistance technique et juridique... La fondation est aussi dotée d'une structure permanente dédiée à l'observation et à l'analyse de la condition des Marocains résidant

à l'étranger, connue sous le nom d'Observatoire de la communauté marocaine résidant à l'étranger (OCMRE)...

Fondation Mohammed V pour la solidarité

Pour améliorer les conditions du retour des MRE au royaume, la Fondation Mohammed V pour la Solidarité s'est vue confier la préparation des opérations d'accueil des MRE. Responsables de la fondation, assistantes sociales et autres volontaires se relaient sur les points de passage des MRE pour leur apporter assistance et soutien. Chaque année, la fondation mobilise plus de 400 assistantes sociales, 70 médecins et cadres paramédicaux et plusieurs volontaires pour assister les voyageurs. Plusieurs missions sont assignées à la fondation pour cette opération transit : faciliter le passage des MRE à travers l'ensemble des postes de transit et d'accueil, assister les personnes vulnérables, en situa-

tion ponctuelle de précarité et/ou justifiant d'une situation sensible, et avant tout véhiculer un message de solidarité.

Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME)

Le CCME, institution nationale consultative et de prospective, a été créé par Dahir en décembre 2007, et constitutionnalisé à l'occasion de la réforme constitutionnelle approuvée par le référendum du 1er juillet 2011. Le CCME, présidé par Driss El Ya-

Crise économique dans les pays d'accueil, difficultés de réinsertion au Maroc...les problématiques.

zami (photo), est chargé du suivi et de l'évaluation des politiques publiques du royaume envers ses ressortissants à l'étranger. Il a pour mission d'émettre des avis en vue de veiller à la défense des intérêts des Marocain(e)s de l'étranger à l'intérieur et à l'extérieur du Maroc, de renforcer leur contribution au développement économique, social et humain du pays et de consolider les rapports d'amitié et de coopération entre le Maroc et les pays de résidence. Regroupant des membres délibérants et des membres observateurs représentant les principaux ministères et institutions impliqués dans la problématique migratoire, le CCME a tenu sa première plénière en juin 2008; celle-ci a mis en place six groupes de travail rassemblant les membres, désignés pour un mandat de quatre ans. Cela dit, plusieurs associations de défense des MRE n'hésitent pas à exprimer leur mécontentement vis-à-vis du bilan du conseil. Depuis sa mise en place, ce dernier n'aurait émis aucun avis consultatif, alors qu'il devait contribuer à orienter les politiques publiques ciblant les MRE.